

Communiqué de presse

Fribourg, le 08 octobre 2026

Logement dans le canton de Fribourg : un diagnostic largement partagé, des leviers encore débattus

À l'occasion du grand débat sur le logement organisé le 7 octobre à la Haute école de gestion de Fribourg, FRIMOUP a réuni des candidat-es aux élections cantonales pour confronter leurs positions sur les défis du logement. En ouverture, Enoki a présenté un état des lieux du marché fribourgeois ainsi que les résultats d'un questionnaire élaboré par FRIMOUP et Enoki en collaboration avec Smartvote. Adressé aux candidat-es au Conseil d'État et au Grand Conseil, celui-ci a recueilli 123 réponses.

Le canton de Fribourg comptait 350'918 habitant-es fin 2025, soit une hausse de 12,5 % depuis 2016. En juin 2026, le taux de logements vacants s'établissait à 1,26 %, en dessous du seuil cantonal de pénurie de 1,8 %. Le loyer moyen atteignait CHF 1'328 par mois en 2024, en hausse de 11,6 % depuis 2016. Les logements d'utilité publique représentent actuellement 1,54 % du parc de logements fribourgeois.

Le questionnaire fait ressortir plusieurs tendances :

- Une majorité des répondant-es estime que les évolutions démographiques et des ménages appellent une politique du logement plus proactive et souhaite que le logement d'utilité publique occupe une place plus importante dans l'offre cantonale.
- Une majorité considère que le marché privé ne peut pas, sans mesures publiques spécifiques, assurer à lui seul une offre suffisante de logements abordables ; les logements abordables et d'utilité publique figurent parmi les formes de logement les plus soutenues.
- Une cible de 3 à 6 % de logements d'utilité publique à l'horizon 2040 recueille l'adhésion d'une majorité des répondant-es, tandis que les répondant-es des partis de gauche se prononcent plutôt pour une part plus élevée.
- Le soutien au développement et à la préparation de projets fait consensus. En revanche, l'imposition d'une part minimale de logements d'utilité publique dans les nouveaux quartiers divise davantage ; l'octroi de droits à bâtir supplémentaires aux projets qui en intègrent suscite une adhésion plus large.

Ces résultats reflètent les réponses des candidat-es ayant participé au questionnaire. Ils ne constituent ni un sondage représentatif de l'électorat ni les positions officielles des partis.

La table ronde, modérée par François Mauron, rédacteur en chef de La Liberté, a réuni Marcel Alain Berset (UDC), Leonardo Gomez Mariaca (PVL), Thomas Gremaud (PS), Pascal Känzig (Les Verts), Sandy Maillard (DAS WAS) et Marie-France Roth Pasquier (Le Centre). Les échanges ont notamment porté sur la place d'une politique cantonale du logement, les objectifs en matière de logement d'utilité publique et les leviers à privilégier entre soutien, instruments fonciers, incitations et obligations.

“La question du logement doit aujourd’hui être pleinement prise en main à l’échelle cantonale. Les prochaines autorités auront un rôle important à jouer pour créer des conditions-cadres permettant de répondre aux besoins de la population et de développer notamment le logement d’utilité publique.”

Jean-Pierre Gauch, président de FRIMOUP

Pour FRIMOUP, cette soirée marque une étape dans la mise en discussion de la politique du logement à l’échelle cantonale. L’association entend poursuivre le dialogue avec les autorités, les communes et les acteurs immobiliers afin de favoriser des conditions-cadres permettant le développement d’une offre de logements diversifiée et durablement abordable.

À propos de FRIMOUP

FRIMOUP est une association à but non lucratif créée en 2019. Elle réunit des coopératives, fondations et autres maîtres d’ouvrage d’utilité publique actifs dans le canton de Fribourg. Elle œuvre notamment à améliorer les conditions-cadres du logement d’utilité publique et à renforcer les échanges entre maîtres d’ouvrage, collectivités publiques et acteurs du marché immobilier.

Contact presse :

Jean-Pierre Gauch – Président, FRIMOUP

info@frimoup.ch

Annexe : présentation du 07.10